

BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL

Vendredi 20 février 2015
PARIS

Présents	Frank BIGNET, Jean Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Michelle MONSERAT, Philippe LESCURE, Bernard SAINT-JEAN, Dominique SAGARY, Patrick SOIN, Françoise HUOT-JEANMAIRE.
Absent excusé	Cédric GOSSE

Le Président LESCURE souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

1 Secrétariat Général / Administration Générale

1.1 Point licences / licences longues 2016

De date à date, la croissance est de 9,3%. Le nombre de clubs au 17 février 2015 est de 772 contre 758 à la fin de la saison sportive 2014.

La modification de l'exercice budgétaire fédéral (clôture au 31 décembre) n'a aucune incidence sur les modalités de prise de licences dites « longues » : toute personne non titulaire d'une licence F.F.TRI. 2015 demandant une licence **entre le 1er septembre 2015 et le 31 décembre 2015**, sous réserve que le club concerné est bien réaffilié pour la saison 2016 (réaffiliation possible à partir du 1er septembre 2015), bénéficiera d'une licence 2016 active de la date de validation informatique opérée par la ligue régionale jusqu'au 31 décembre 2016.

1.2 Espace Tri 2.0

Ce point sera présenté au CDF ouvert aux Président-e-s de Ligues.

1.3 Siège fédéral : point de situation

A ce jour la cour d'appel de Paris n'a toujours pas communiqué la date d'audience.

1.4 Point RH

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente :

- un point d'information sur les mouvements de personnel
- un point d'avancement de la politique RH
- les dates de fermeture de la F.F.TRI.
 - vendredi 15 mai,
 - lundi 13 juillet,
 - jeudi 24 décembre,
 - lundi 28, mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 décembre 2015.

1.5 Visioconférence

Ce point sera abordé lors d'un prochain BDF.

1.6 Calendrier des réunions fédérales sem.2 et date AG 2016

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente les dates des réunions :

- 15 mars 2015 : CDF ouvert aux Président-e-s de Ligues
- 17/18 avril 2015 : Séminaire du BDF
- 29 mai 2015 : BDF
- 12 juin 2015 : BDF
- 13 juin 2015 : CDF
- 11/12 septembre 2015 : BDF
- 06 octobre 2015 : CDF Téléphoné
- 13 octobre 2015 : CDF Téléphoné
- 23 octobre : BDF
- 24 octobre 2015 : CDF
- Du 18 au 21 novembre 2015 : Colloque DTN/CTL
- 20/21/22 novembre 2015 : Séminaire des Président-e-s de Ligues et Présidents de CRA
- 11/12 décembre 2015 : BDF
- 15 janvier 2016 : BDF
- 19 février 2016 : BDF
- 26 février 2016 : BDF
- 27 février 2016 : CDF ouvert aux Président-e-s de Ligues
- 19 mars 2016 : AGF
- 20 mars 2016 : CDF ouvert aux Président-e-s de Ligues

Il est proposé que l'Assemblée Générale 2015 se tienne le samedi 19 mars 2016, à Nancy. Cette date sera proposée au CDF pour validation.

1.7 Communication interne

Ce point sera abordé lors d'un prochain BDF.

1.8 Modification du Règlement Intérieur

Il est proposé de modifier les articles 3.1.3.1. , 3.1.3.2. et 3.2.1 du Règlement Intérieur fédéral de la manière suivante :

- **3.1.3.1. Secteurs exécutifs d'intervention (page 4)**

Outre sa fonction de délégué régional de la F.F.TRI., la L.R.TRI. a compétence particulière pour intervenir en lieu et place de la F.F.TRI. pour traiter des demandes d'adhésion.

La F.F.TRI. accorde à la L.R.TRI. la possibilité de percevoir un droit complémentaire aux coûts fédéraux suivants votés annuellement en Assemblée Générale Fédérale :

- Tarif d'affiliation club et frais annexes (pénalité)
- Tarif des licences manifestation
- Tarif des licences fédérales et frais annexes (pénalité)
- Tarif des pass compétition

A cet effet, la L.R.TRI. respecte strictement l'architecture et la segmentation fédérale. Aucune autre segmentation, ou sous-segmentation, n'est autorisée.

Les L.R.TRI., pour financer les prestations fournies lors des manifestations, peuvent percevoir un droit complémentaire non défini nationalement à ce jour et établi sur le nombre de participants. Ces droits tiendront éventuellement compte de la discipline et de la distance.

- **3.1.3.2. Positionnement de la L.R.TRI. (page 4)**

Pour permettre à la L.R.TRI. de mener à bien sa mission de traitement de demandes d'adhésions, la F.F.TRI. met à sa disposition ~~les programmes~~ une application informatique~~s~~ spécifiques à ces traitements et forme les opérateurs régionaux à l'utilisation de ces programmes.

La L.R.TRI. utilisera exclusivement cette application dans le respect des procédures définies par la F.F.TRI.

(...)

- **3.2.1 Reconnaissance (page 6)**

La Fédération Française de Triathlon, ci-après désignée F.F.TRI., reconnaît le Comité Départemental de Triathlon, ci-après désigné C.D.TRI., sur la base des conditions de constitution indiquées à l'article 1.3. des statuts fédéraux.

Le C.D.TRI. est un organe déconcentré de la F.F.TRI. et ne peut déroger aux règles édictées par la F.F.TRI..

La F.F.TRI. n'accorde pas au C.D.TRI. la possibilité de percevoir un droit complémentaire aux coûts fédéraux et régionaux votés en Assemblée Générale.

Ces propositions sont validées à l'unanimité du BDF et seront présentées :

- pour validation au CDF
- pour adoption à l'Assemblée Générale, sous réserve de validation du CDF.

1.9 Modification du Règlement Antidopage

Il est proposé de :

- ne plus publier les décisions disciplinaires antidopage dans le Tri à la Une
- les publier uniquement sur notre site internet

Cette proposition est validée à l'unanimité.

Aucune modification du Règlement Antidopage n'est nécessaire pour pouvoir appliquer la décision ci-dessus.

1.10 Modification du Règlement Disciplinaire

Il est proposé de :

- ne plus publier les décisions disciplinaires dans le Tri à la Une
- les publier uniquement sur notre site internet

Cette proposition est validée à l'unanimité.

Pour ce faire, les propositions de modification suivantes, validées par les services juridiques du Ministère chargé des Sports, sont validées par les membres du BDF et seront proposées au CDF ouvert aux Président-e-s de ligues :

- **Article 1.12 PUBLICATION (page 7)**

En l'absence d'appel dans les délais impartis, les décisions des CND, CRD, CRDR sont transmises au corps arbitral et sont publiées ~~dans le bulletin officiel « Tri à la Une » et~~ sur le site Internet de la F.F.TRI..

- **Article 2.10 NOTIFICATION - PUBLICATION** (page 10)

(...)

En l'absence de recours contentieux dans les délais impartis, les décisions de la CNDA sont transmises au corps arbitral et sont publiées **dans le bulletin officiel « Tri à la Une »** et sur le site Internet de la F.F.TRI..

(...)

1.11 Ordre du jour de l'AGF du 14 mars 2015

L'ordre jour de l'Assemblée Générale Fédérale du 14 mars 2015 est validé à l'unanimité et sera proposé au CDF.

1.12 Ordre du jour du CDF du 15 mars 2015

L'ordre du jour du CDF du 15 mars 2015 est validé par les membres du BDF. Ce dernier tiendra compte des points qui, faute de temps, ne seraient pas traités lors du CDF du 21 février 2015.

2 Trésorerie Générale

2.1 CNF Contrôle de Gestion sur les comptes 2013/2014

Une analyse de gestion sera présentée par le Président de la Commission Nationale Financière lors du CDF ouvert aux Président-e-s de Ligue.

2.2 Complément projet de coûts 2016 proposition de coûts 2017 : proposition de suppression des 1/2 tarifs jeunes

La proposition de suppression des ½ tarifs jeune pour 2017 n'est pas validée par la majorité des membres du BDF.

3 Marketing / communication

3.1 Bilan séminaire des référent(e)s Communication & Marketing

Frank GASQUET, Vice-Président en charge de la Communication et du Marketing, présente le bilan du séminaire des référents communication qui s'est tenu les 30 et 31 janvier.

9 ligues étaient représentées contre 7 l'année passée.

Une date plus propice, en dehors des dates d'AG de ligue, sera choisie en 2016.

4 Triathlon Evénements

4.1 Opérations événementielles 2015

- Triathlon de Paris : 4 et 5 juillet 2015
- Triathlon de Nice : 3 et 4 octobre 2015
- Bike & Run de Paris : 18 octobre 2015

4.2 Comptes de clôture de TEVE

L'expert-comptable est en cours d'intervention. Les comptes de clôture seront présentés ultérieurement.

5 Vie Sportive

5.1 Problématique arbitrage

Dominique SAGARY, Vice-Président en charge de la Vie Sportive, informe les membres du BDF que certaines ligues régionales ne respectent pas les dispositions prévues par le Règlement Intérieur de la Commission Nationale d'Arbitrage en matière de formation des arbitres principaux.

Les membres du BDF souhaitent que :

- le point 3.2. du Règlement Intérieur de l'Arbitrage soit clarifié, complété si nécessaire. La proposition d'évolution de cet article pourra être soumise au CDF de juin 2015.
- soit rappelé que le soutien financier de la F.F.TRI., que cela soit au travers l'accord cadre ou l'aide à la professionnalisation, est conditionné au respect de l'ensemble des règles fédérales (formation, arbitrage, coûts, etc etc...)

Par ailleurs, la Commission Nationale de l'Arbitrage, par l'intermédiaire de son Président, Pascal GODEL, a interpellé Dominique SAGARY sur le fait que le Comité Directeur de la Ligue de Bretagne a décidé, sur proposition des organisateurs, une disposition contraire à la Réglementation Sportive, à savoir que les bonnets de bain ne seront plus fournis par les organisateurs dans la Ligue Bretagne.

Le Bureau Directeur demande à la Ligue de Bretagne de faire une demande officielle de dérogation auprès de la Commission Nationale Sportive. A défaut de dérogation, la Réglementation Sportive devra s'appliquer.

5.2 DEFI 41 / demande d'aménagement financier

L'US VENDOME TRIATHLON qui organisera les 41 distances IRONMAN dans le cadre du DEFI 41 sollicite un aménagement du montant des droits d'organisation : régler un forfait de 3000 euros au lieu de 6273 € (41 x 153 euros).

Le BDF donne une suite favorable à cette demande.

6 Développement

6.1 Fédération des Raids

Jean-Michel BUNIET, Vice-Président en charge du développement, présente l'avancée des discussions avec la Fédération des Raids Multisports de Nature et les propositions qui seront présentées au CDF du 21 février 2015.

Le BDF valide à l'unanimité les propositions présentées.

6.2 Evolution des critères de labellisation des écoles de triathlon

Un groupe de travail est constitué pour retravailler les projets d'évolution présentés : Jean-Michel BUNIET, Patrick SOIN, Dominique SAGARY, Laurent MASSIAS, David MANGEL.

Les nouveaux critères ou nouvelles modalités de labellisation seront présentés au CDF en octobre 2016 pour une mise en application pour la saison sportive 2018.

6.3 Challenge National Jeune (individuel- club)

Frank BIGNET, Directeur Technique National, présente :

- la proposition d'évolution du Challenge National Jeune Individuel (CNJI)
 - Participation obligatoire à une épreuve nationale
 - Prise en compte de compétitions internationales en plus des 4 épreuves nationales existantes :

Coupe(s) d'Europe Junior	Coef.2
<i>(participation prise en compte uniquement dans le cadre d'une sélection nationale)</i>	
Championnat d'Europe Youth	Coef.2
Championnat d'Europe Junior	Coef. 2,25
Championnat du Monde Junior	Coef. 2,5
Jeux Européens	Coef. 2,5
 - Nouvelles modalités de classement:
 - Prise en compte des 4 meilleurs résultats *(4 meilleurs nombres de points)* parmi l'ensemble des épreuves identifiées.
 - Participation obligatoire à un des championnats de France
- la proposition de mise en place du « Challenge National Jeune des Clubs », qui aura pour incidence la suppression dès 2015 du « Classement club » actuellement en vigueur sur chacun des Championnats de France des Jeunes.

Le BDF valide ces propositions pour test en 2015. Un bilan sera présenté en fin de saison pour voir si les coefficients doivent, ou non, être réévalués.

Le règlement 2015 sera communiqué avant le 12 mars, soit au moins 30 jours avant la 1ère épreuve.

7 Haut Niveau / International/ Médical

7.1 Organisation délégation JO/JP 2016

Jeux Olympiques 2016 :

Le Président de chaque fédération olympique est invité par le Président du CNOF.

Hors dispositif complémentaire qui serait éventuellement mis en place par un partenaire, le nombre de représentants fédéraux (hors délégation) amené à se déplacer sera limité à quatre (budget : environ 3000 € / personne pour 5 jours) :

- secteur haut niveau : Vice-Président en charge du Haut Niveau, Dominique FRIZZA et Président de la Commission Nationale Haut Niveau, Thierry SAMMUT.
- secteur communication : Vice-Président de la communication, Frank GASQUET, ou son représentant.
- secteur international : Président de la Commission Nationale des Affaires Internationales, Denis JAEGER (s'il n'est pas pris par ailleurs en charge par l'ETU)

Jeux Paralympiques 2016 :

La F.F.TRI. n'est pas titulaire de la délégation Paratriathlon et aucune prise en charge du Président n'est prévue à ce jour par le CPSF. Néanmoins, le Président LESCURE et Jean-Michel BUNIET, Vice-Président, seront présents à l'occasion des premiers Jeux Paralympiques ouverts au Triathlon.

7.2 Billetterie RIO 2016

Le billet pour le triathlon (zone gradins) est fixé à 23 € pour chaque course.

7.3 Séminaire des fédérations nationales – Angleterre

Ce séminaire d'information des fédérations européennes s'est déroulé fin janvier 2015 dans les locaux de la British Triathlon. La F.F.TRI. était représentée par Bernard SAINT-JEAN. Denis JAEGER était présent au titre de l'ETU.

Le prochain séminaire sera organisé par la F.F.TRI., à Paris, en janvier 2016.

7.4 Bilan anniversaire AVIGNON

Dominique FRIZZA, Vice-Président en charge en charge du Haut niveau, de l'International et du Médical, présente le bilan de l'anniversaire de l'ITU, organisé par la F.F.TRI. en décembre dernier.

Ce bilan sera présenté au prochain CDF.

7.5 Modalités de sélection JP 2016

Frank BIGNET, Directeur Technique National, présente pour validation la proposition de modalités de sélection pour les Jeux Paralympiques 2016.

Cette proposition est validée à l'unanimité et sera présentée pour validation :

- au CDF du 21 février 2015
- au groupe expert du CPSF courant mars 2015 pour les Jeux Paralympiques.

8 Relation avec les Ligues Régionales / Discipline

8.1 Accord cadre : Changement présidence Comité d'évaluation

Alexandre PY, récemment élu Président de la ligue Lorraine, ne peut plus présider le Comité d'évaluation des dispositifs fédéraux de professionnalisation en faveur des LRTRI (Aide à la professionnalisation des LRTRI. - Accord-cadre F.F.TRI. / LRTRI) au regard du texte en régissant le fonctionnement.

Jean-Claude ZIENKIEWICZ succède à Alexandre PY à la présidence de ce comité d'évaluation.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN – Secrétaire Général